

Fidèles du monde entier, boycottez ce film !

C'est en ces termes que le Vatican exhorte les chrétiens à boycotter la sortie prochaine du film « DA VINCI CODE ». Dans sa déjà longue lutte du Vatican pour la défense du droit à la censure, c'est désormais le film « Da Vinci Code » que le cardinal Arinze, préfet de la congrégation pour le culte divin (hé oui, ça existe apparemment !) qui exhorte les catholiques du monde entier à se tourner vers les magistrats afin de porter le film devant les tribunaux !

Rappelons qu'avec les 40 MILLIONS d'exemplaires vendus dans le monde entier, dont 3 millions en Italie, le best-seller de Dan Brown est un phénomène planétaire ; le film tiré du livre sort le 17 mai et rencontrera probablement le même succès. Surtout avec la polémique entreprise par le Vatican.

L'appel du cardinal Arinze fait suite au documentaire réalisé par le journaliste américain Mario Biasetti, film intitulé « The Da Vinci Code : a masterful deception » (Le Code da Vinci, une magistrale duperie) ; ce documentaire sera présenté à la presse étrangère le 16 mai prochain. Le cardinal est très virulent, selon lui la figure du Christ ne peut être utilisée librement ! Ceux qui déjà ont l'habitude de flétrir son image profiteront de cette occasion pour encore une fois bénéficier des prédispositions des chrétiens au pardon et à l'amour vis-à-vis de ceux qui les insultent, toujours selon le cardinal. Dans le documentaire, Biasetti pose la question de savoir si la chrétienté ne serait pas la plus grande dissimulation de l'histoire, ce qui est une insulte au fondateur même de la religion, à savoir Jesus, ce qui apporterait de l'eau au moulin des fondamentalistes islamistes.

Le cardinal n'a pas nommé ces derniers ouvertement, mais ses propos le laissent sous-entendre. Et Arinze de conclure : « ce n'est pas à moi à dire aux chrétiens quel est leur devoir, mais il y a des moyens légaux de réagir ».

L'idée qu'il semble soutenir serait un recours en masse aux tribunaux (à la manière anglo-saxonne) pour « offense aux droits individuels de pratiquer un culte ». Cela risquant d'être compliqué pour l'Eglise de prendre cette initiative, elle pourrait être laissée aux associations de fidèles comme cela s'est produit aux Etats-Unis avec le film de Martin Scorsese « La dernière tentation du Christ ».

La première personnalité de la Curie à réclamer le boycottage du film fut le secrétaire du Saint-Office, monseigneur Amato, le distingué théologien qui a toute la confiance du pape Ratzinger. Il a tout récemment tenu une conférence de presse dans laquelle il dénonçait « l'offense, la calomnie, les erreurs » du « Da Vinci Code » ; se référant également au film de Scorsese, monseigneur Amato l'a cité comme exemple d'un boycottage réussi, qui provoqua aux Etats-Unis un véritable échec économique et mérité.

Le journal des évêques italiens « L'Avvenire » a également consacré une insertion particulière à la campagne de boycottage, citant en exemple l'archevêque de New York, O'Connor, qui, en 1988 lors de la sortie du film de Scorsese avait invité les « vrais bons chrétiens » à déserrer les projections, avec le soutien des archevêques de la Nouvelle-Orléans et de Boston.

Curieusement, c'est l'Opus Dei (la bête noire dans le roman du « Da Vinci Code ») qui adopte l'attitude la plus souple. Renonçant à toute voie légale, elle a ouvert sur Internet une campagne pour raconter qui était REELLEMENT le Christ, ce qu'est l'Eglise, ce qu'est l'Opus Dei. Et à l'heure de la navigation sur le net, il semblerait que cette carte-là soit l'atout gagnant.

Adapté de l'article de Marco Politi dans la Repubblica du 7 mai 2006-05-08

Voir aussi www.romereports.com

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 11 mai 2006

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6344-fideles-monde-entier-boycottez-ce-film.html>